



ILE DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT 77
Madame la Présidente
Maison forestière de Bréviande - RD 346
77240 VERT-SAINT-DENIS



SEINE-NORD

A Fontainebleau,
le 18 septembre 2019

Agence
Ile De France Est

Objet : saison de chasse 2019–2020 sur le massif forestier de Fontainebleau

Madame la Présidente,

217 bis, rue Grande

77300 Fontainebleau

Tel : 01 60 74 93 50

Mèl : ag.fontainebleau@onf.fr

Au cœur d'un territoire urbanisé, le massif de Fontainebleau reste un espace naturel accueillant une faune riche comme les cerfs, chevreuils et sangliers. Ceux-ci nécessitent cependant une régulation par des actions de chasse. Sans cela, les populations augmenteraient rapidement ce qui **deviendrait préjudiciable au renouvellement de la forêt.**

Par ailleurs, les sangliers attirés par les abords des villes **entraînent parfois d'autres désagréments : accidents de la circulation et dégâts aux propriétés, espaces verts, clôtures et jardins.** L'ONF, gestionnaire de cet espace forestier, met donc en place sur ce massif un plan de chasse, élaboré en concertation avec tous les acteurs représentés au sein de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage puis validé par le Préfet.

Comme les saisons précédentes, la chasse, réduite sur ce massif fréquenté se déroulera **les lundis et jeudis ainsi que quelques vendredis du 28 octobre 2019 au 24 février 2020** (cf. calendrier joint au courrier). En complément, l'ONF organisera deux battues spécifiques aux sangliers en bordure des communes de Fontainebleau et Avon les 15 et 28 octobre 2019. Au sud du massif, la forêt de la Commanderie est chassée le samedi matin du 15 septembre 2019 au 28 février 2020.

Pendant cette période, promeneurs, randonneurs, chasseurs, cavaliers et cyclistes partagent le même espace. En conséquence, l'ONF demande à chacun d'être vigilant et attentif à la signalisation : panneaux et rubalises apposés, voies d'accès coupées. La forêt n'est jamais totalement parcourue par l'action de chasse, **laissant la majorité des espaces disponibles où les activités de loisirs et de détente peuvent s'y exercer.**

Enfin, pour informer au mieux le public tout en permettant le bon déroulement de l'activité, je vous propose qu'une communication soit entreprise auprès de vos administrés. Ainsi, j'ai le plaisir de vous faire **parvenir des supports de communication** qui peuvent être relayés à votre convenance.

Je reste avec mon équipe à votre écoute sur ce sujet et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes salutations les plus distinguées.

Le Directeur d'Agence,

Pierre-Edouard GUILLAIN

La saison de chasse débute le 28 octobre en forêt de Fontainebleau

Chaque année, l'ONF organise la chasse sur le massif de Fontainebleau. Faute de prédateurs naturels, elle est le seul moyen de réguler les populations de cerfs, chevreuils et sangliers pour assurer le renouvellement de la forêt. La saison 2019-2020 ouvre lundi 28 octobre 2019 dans les forêts de Fontainebleau et des Trois-Pignons.



UNE ACTIVITÉ LIMITÉE DANS LE TEMPS

À Fontainebleau, la chasse à tir se déroule les **lundis, jeudis et quelques vendredis du 28 octobre 2019 au 24 février 2020**. Le massif forestier se répartit en 2 zones (cf. carte - verso) :

- **partie périphérique** (environ 12 500 ha) : louée à des associations de chasseurs sélectionnées pour leur professionnalisme et leur sérieux ;
- **partie centrale** (environ 9 500 ha) : plus fréquentée et particulièrement complexe (axes routiers, bords de ville, aires d'accueil importantes), l'ONF encadre et organise directement les actions de chasse. Aucune action n'a lieu les mardis, mercredis ainsi que les week-ends et pendant les vacances scolaires dans la zone ONF (sauf exception du 28 octobre).

Au sud du massif, la forêt de la Commanderie est chassée le samedi matin du 15 septembre 2019 au 28 février 2020.

Pendant cette période, promeneurs, randonneurs, chasseurs, cavaliers et cyclistes partagent le même espace. **L'ONF invite donc chacun à être attentif à la signalétique sur place**. Toutes les mesures de précaution sont prises pour garantir la sécurité de tous en forêt. Il n'est toutefois pas recommandé de pénétrer dans les sous-bois, ni d'emprunter les allées des zones chassées. La forêt n'est jamais totalement parcourue par l'action de chasse, laissant la majorité des espaces disponibles où les activités de loisirs et de détente peuvent s'exercer.

UN OUTIL DE RÉGULATION NÉCESSAIRE ET CONTRÔLÉ

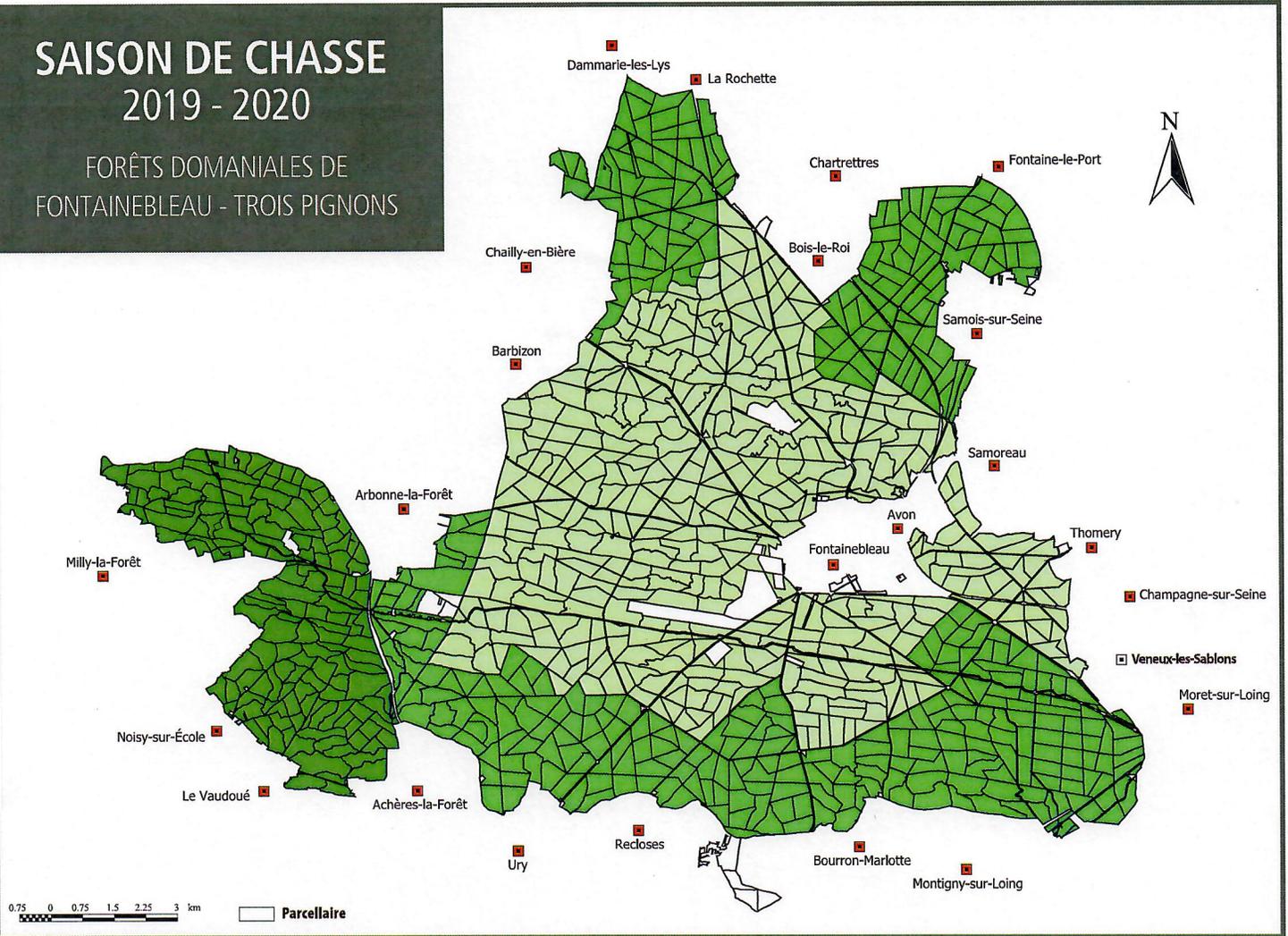
À Fontainebleau, on compte 3 types de grands animaux : cerfs, sangliers et chevreuils. Dans leurs premières années, les arbres sont fragiles. De faibles hauteurs, ils sont accessibles à la dent des cerfs et chevreuils. Herbivores, ils mangent les bourgeons et les feuilles des jeunes arbres. Le sanglier, en fouillant le sol à la recherche de nourriture (glands et larves), déracine les végétaux puis consomme les fruits des arbres.

Les répercussions dépassent le strict cadre forestier : accidents routiers, clôtures abîmées et jardins labourés en lisère, dégâts sur les parcelles agricoles.

Sans régulation, les populations décuplèrent rapidement. **La chasse limite leur population afin que la forêt puisse se renouveler. Un plan de chasse, validé par le Préfet**, définit le nombre de grands cervidés et chevreuils à

SAISON DE CHASSE 2019 - 2020

FORÊTS DOMANIALES DE
FONTAINEBLEAU - TROIS PIGNONS



Lundi du 28 octobre 2019 au
28 février 2020



Lundi du 28 octobre 2019 au
28 février 2020

Aucune action de chasse durant les vacances
scolaires dans cette zone (forêt des Trois-Pignons)



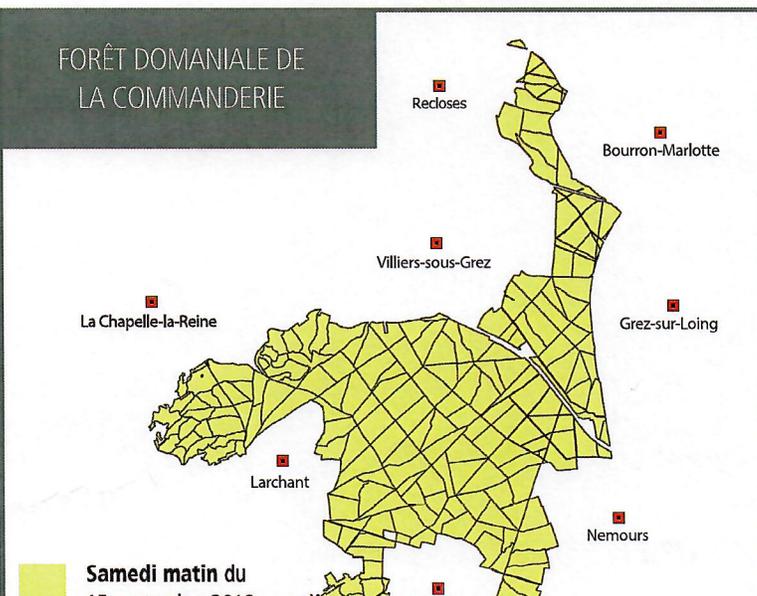
Lundi : 4/11, 18/11, 25/11, 2/12, 9/12, 16/12,
6/01, 13/01, 20/01, 27/01, 3/02, 24/02

Judi : 14/11, 28/11, 12/11, 19/11, 9/01, 23/01
et 6/02

Vendredi : 8/11, 22/11, 6/12, 20/12, 17/01,
31/01 et 28/02

Aucune action de chasse durant les vacances
scolaires dans cette zone

FORÊT DOMANIALE DE LA COMMANDERIE



Samedi matin du
15 septembre 2019